

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Sylvie ASSELIN, Mme Esther BEUVE, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain EUDES, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY

Excusés : M. Eric CAUVIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, M. Manoël DUDOUIT qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Laurence DUFOUR, Mme Sylvie GAUTIER, Mme Nathalie LECLER, Mme Nathalie LECUIR, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Gilles MALICOT, M. Vivek SINGH, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER qui a donné pouvoir à M. Sébastien LEMONNIER

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : M. Cyril PANIEL

Date de convocation : 8 décembre 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 23 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 15

Pouvoirs : 5

Votants : 20

Délib. n°2022-086 : Foncier - cession d'un logement communal à M. et Mme LEGRAND (Troisgots)

A l'occasion du conseil municipal du 19/05/2022, la mise en vente du logement communal, vacant, situé 12 Place Harry Hansen à Troisgots, avait été décidée en raison des coûts élevés de remise en état (isolation, peinture, révision de la toiture, fosses toutes eaux...), travaux estimés à plus de 70 000 € HT.

Implanté sur un terrain de 450 m² et cadastré ZE n°11, le logement (type F5), d'une surface habitable d'environ 120 m², comporte au rez-de-chaussée un salon, une grande cuisine (où figure encore l'ancien bar du village), une petite pièce et un toilette ; au 1^{er} étage (dont une partie est mansardée) 3 chambres, une salle de bain et un toilette.

Le jardin attenant à l'habitation, exposé plein nord, supporte un abri en mauvais état de 20 m². Le logement est équipé d'un assainissement autonome non conforme.





Envoyé en préfecture le 22/12/2022

Reçu en préfecture le 22/12/2022

Publié le

SLO

ID : 050-200063592-20221215-DELIB2022_086-DE

L'étude de Me Kouah a reçu mandat pour mettre en vente le bien à 100 000 €. Une seule offre a été déposée à ce jour, à 78 000 € net vendeur, de la part de M. et Mme Legrand.

Avis de la Municipalité : favorable

Vu l'avis de France Domaine en date du 15/12/2022 (bien évalué à 78 000 €),

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Décider la cession du logement communal sis 12 Place Harry Hansen à Troisgots, cadastré 608 ZE 11, à M. et Mme LEGRAND domiciliés 55 T avenue du Docteur de la Bellière, 50290 Bréhal, moyennant un prix de 78 000 € net vendeur ;
- Dire que Maître Kouah, notaire à Torigny-les-Villes, sera chargée de la vente et que les frais de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- Habilitier le Maire à signer tous les actes nécessaires à la régularisation de la vente.

Pour : 20	Contre :	Abstentions :
-----------	----------	---------------

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

